Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 02.02.11 | 44e année | No 4

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Des logements et une crèche aux Cadolles

La réalisation du projet immobilier dans la partie nord du site des Cadolles va pouvoir démarrer! Au total, il s'agit de 179 logements. Environ 420 personnes pourront s'y loger, dont 350 dans la seule partie «nord». Le projet des Cadolles, c'est aussi la réalisation de 21 logements à loyers modérés et d'une nouvelle crèche.

La construction de cette crèche permettra d'augmenter l'offre en structures d'accueil préscolaire et parascolaire. C'est bienvenu!

Le Mikado, structure d'accueil des Acacias, pourra se développer. Il passera d'actuellement 18 places à midi, à 27 sur toute la journée. Quand on sait qu'il faut compter 2 enfants par place disponible, on permettra ainsi à 54 enfants de bénéficier du Mikado contre 36 à ce jour. La nouvelle crèche des Cadolles, quant à elle, pourra accueillir 70 enfants, soit 28 de plus qu'aujourd'hui.

Dans ce grand quartier, la présence de différents types de logements, d'une école, d'une crèche, d'une structure d'accueil parascolaire, d'un magasin et de plusieurs associations, est véritablement une richesse. Cela contribue assurément à donner du sens et du contenu à la mixité sociale souhaitée.

Alors que la population de Neuchâtel augmente régulièrement depuis plusieurs années, la construction de logements adaptés aux besoins de la population est une nécessité. Il s'agit de prêter une attention particulière à la question des loyers afin de garantir à chacune et chacun le droit au logement.

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme et de l'environnement



La Ville de Neuchâtel comptait 32'973 habitants au 31 décembre 2010, soit 154 de plus que l'an passé.

A deux doigts des 33'000!

La Ville de Neuchâtel a enregistré une hausse de population de 154 personnes par rapport à l'an passé. Au 31 décembre 2010, la commune comptait 32'973 habitants contre 32'819 en 2009. Depuis 2003, la population de la ville ne cesse de s'accroître. Pour le Conseil communal, une politique dynamique en matière de construction de logements a contribué à ce résultat.

En huit ans, Neuchâtel a gagné 1'407 habitants. Sa population a augmenté de plus de 4% durant cette période. L'arrivée de nouveaux logements et l'amélioration constante de la qualité de vie sont parmi les facteurs qui expliquent cette progression régulière. Le Conseil communal entend poursuivre ses efforts dans ces différents domaines. Il renforcera sa politique en matière de transports afin de favoriser l'utilisation des transports publics.

Dans les détails

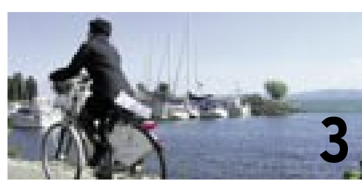
A la fin 2010, le Contrôle des habitants recensait 9'387 ressortissants neuchâtelois. Ce résultat est en augmentation de 300 personnes par rapport à l'année précédente. A cette même période, la ville comptait 13'350 Confédérés, en augmentation de 44 personnes, et 10'236 étrangers, en diminution de 190 personnes.

Population étrangère

Parmi la population étrangère établie à Neuchâtel, le Contrôle des habitants a constaté un accroissement des permis annuels «B» et des permis de courte durée «L». Les permis provisoires «F», les permis d'établissement «C» et les permis de requérants d'asile «N»,eux, ont connu une diminution.

Bientôt 33'000 habitants

En 2013, de nombreux logements verront le jour dans le secteur des Cadolles notamment. L'ouverture du bâtiment Microcity dans le quartier de la Maladière permettra de créer des centaines d'emplois. Dans ce contexte favorable, le Conseil communal espère franchir la barre des 33'000 habitants cette année à l'occasion du Millénaire de la cité. Il ne reste plus qu'à convaincre 27 personnes! (ak)



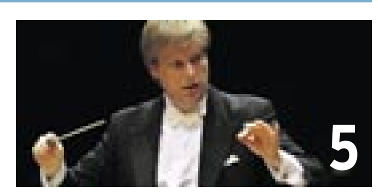
3

Le service de prêt de vélos, Neuchâtelroule, a avancé l'ouverture de ses deux stations au 4 avril.



4

La compagnie de théâtre «L'outil de la ressemblance» présente une nouvelle création les 8 et 9 février au Passage.



5

L'Ensemble symphonique Neuchâtel donnera un concert samedi 5 février au Temple du Bas.

Les fiduciaires à votre service



Dans ce numéro

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la Ville paraîtra le mercredi 9 février 2011.



Les prêts de vélos ne cessent d'augmenter dans les deux stations de Neuchâtelroule



Le service de location Neuchâtelroule a comptabilisé 13'276 prêts durant l'année 2010: un record.

Des vélos prisés par les Neuchâtelois

Neuchâtelroule continue d'augmenter ses prêts de vélos. Au terme de sa sixième saison, le service comptabilise 13'276 prêts, dont 11'316 pour les citybikes. Les vélos pour enfants connaissent 43 % d'augmentation par rapport à 2009. Les casques de protection remportent le plus grand succès avec une hausse de 70 %. Nouveauté 2011: l'ouverture des stations de prêt a été avancée au 4 avril 2011.

Neuchâtelroule possède deux stations de location: une au port de Neuchâtel et l'autre à proximité des Piscines du Nid-du-Crô. Ouvertes d'avril à octobre, elles permettent notamment de louer des citybikes, des vélos pour enfants, des vélos électriques et des casques.

Une demande croissante

En 2010 encore, Neuchâtelroule a augmenté le nombre de ses prêts de vélos. Suite à un excellent début de saison, les prêts ont continué sur une bonne lancée avec une augmentation de 14%. En 2010, les cartes de fidélité ont connu un succès fulgurant: Neuchâtelroule en a vendu 327 contre 35 en 2007, année de son lancement. Le site internet www.neuchatelroule.ch a rencontré une légère hausse de fréquentation de 6%.

Des usagers neuchâtelois

Le profil des usagers est composé à 54% d'habitants de la ville, à 39% de touristes suisses et à 7% de touristes étrangers. Neuchâtelroule a affiné ces chiffres grâce à un regroupement des données par canton. Il en ressort que 82% des usagers habitent le canton de Neuchâtel. En dehors du canton, le service de prêt rencontre beaucoup de succès auprès des habitants de Berne, de Prêles, de Lausanne, de Zurich et de Genève. Les usagers étrangers proviennent en grande partie de France.

> «Le partenariat entre Neuchâtelroule et les ateliers Phénix sera renforcé cette année»

Partenariat renforcé

Le partenariat entre Neuchâtelroule et les ateliers Phénix sera renforcé cette année. La station Xamax emploie 12 personnes requérantes d'asile ou bénéficiaires de l'aide sociale dans un petit atelier. Elles se chargent d'une partie de l'entretien du matériel. A partir de cette année, les collaborateurs de la station Xamax auront l'occasion de suivre une formation en matière de mécanique sur vélos aux Ateliers Phénix avant de commencer la saison. Après la fermeture de la station Xamax, en octobre prochain, ils auront la possibilité de continuer à entretenir le matériel de prêt. Ils pourront ainsi poursuivre leur activité dans ce domaine au-delà de la saison de Neuchâtelroule.

Autres nouveautés

Cette année, les stations vont ouvrir avec un peu d'avance, soit le 4 avril. Par contre, la station Xamax située au Nid-du-Crô fermera dès le mois d'octobre. Pour élargir son offre, Neuchâtelroule a commandé 22 vélos de trekking. Munis de plus petites roues que les citybikes, ils permettront aux usagers de partir à l'aventure. «Les vélos de trekking sont mieux adaptés aux pistes cyclables situées de l'autre côté du lac», précise Laurianne Altwegg, coordinatrice de Neuchâtelroule. Ils seront disponibles dès l'ouverture de cette 7e saison. Neuchâtelroule prévoit encore une nouveauté pour son site internet: l'achat de la carte de fidélité en ligne devrait prochainement voir le jour. (ak)



La compagnie de théâtre « L'outil de la ressemblance » livre sa troisième et dernière création au Théâtre du Passage

Une incursion dans la comédie

La compagnie de théâtre « L'outil de la ressemblance » présente sa troisième et dernière création en résidence au Théâtre du Passage. Intitulée « Monsieur chasse ! », elle sera jouée les mardi 8 et mercredi 9 février à 20 heures au Théâtre du Passage. Mise en scène par Robert Sandoz, cette comédie est l'œuvre de Georges Feydeau.

« L'outil de la ressemblance » a été fondée en 2002. Sa première création « Monsieur Malaussène au Théâtre » de Daniel Pennac a tourné durant deux saisons en Suisse romande. En 2008, la compagnie a reçu du Théâtre du Passage une invitation à résider dans ses murs durant trois saisons. Après la pièce « Kafka sur le rivage » de Haruki Murakami et « La pluie d'été » de Marguerite Duras, elle propose une incursion dans la comédie avec « Monsieur chasse ! » de Georges Feydeau.



De gauche à droite : Oliver Gabus, compositeur, Stéphane Gattoni, directeur technique et éclairagiste, Robert Sandoz, directeur artistique et metteur en scène et Nicole Grédy, scénographe. • **Photo : sp**

L'intrigue

Duchotel part à la chasse. Son meilleur ami, Moricet, profite de son départ pour courtiser sa femme Léontine. Celle-ci refuse les avances de Moricet : elle ne s'imagine pas tromper son mari. Cassagne - l'ami avec qui Duchotel est parti à la chasse - vient demander conseil à Léontine sur son divorce. Il va lui apprendre qu'il n'a pas revu son mari depuis longtemps. Duchotel a en fait une maîtresse qui n'est autre que Madame Cassagne. Les relations qui existent entre ces personnages vont donner lieu à plusieurs situations cocasses.

> « La compagnie de théâtre souhaite terminer cette résidence neuchâteloise avec une comédie »

L'auteur

Georges Feydeau est né en 1862 à Paris. L'auteur connaît des années difficiles : il accumule les échecs dans le théâtre. A l'âge de 29 ans, il retrouve le succès grâce à « Monsieur chasse ! ». La pièce est présentée pour la première fois le 23 avril 1892 sur la scène du Palais-Royal à Paris. Il connaîtra d'autres grands succès avec les pièces « Champignol malgré lui » et « Le Système Ribadie ».

Un projet classique

Durant quatre ans, la compagnie a adapté des romans. « L'outil de la ressemblance » adaptait des textes pour leur inventer de nouvelles dramaturgies. La mise en scène d'un roman permettait de créer une pièce où le public et les artistes avaient une référence commune. Le roman donnait la possibilité de confronter des univers scéniques et imaginaires. La compagnie souhaite poursuivre dans ce sens : elle continuera d'utiliser ce dialogue avec les spectateurs, mais avec un répertoire classique cette fois-ci.

Une nouvelle création

La nouvelle création de « L'outil de la ressemblance » correspond à la dernière saison de résidence au Théâtre du Passage. Coproducteur de ce spectacle, le Théâtre de Carouge a également invité la compagnie à se produire en terre genevoise. Celle-ci souhaite terminer cette résidence neuchâteloise avec une comédie. Durant deux ans, le public a pu découvrir des créations plutôt osées. Pour ce dernier spectacle, elle s'aventure dans un répertoire peut-être plus attendu des spectateurs. (ak)

« Monsieur chasse ! » : mardi 8 et mercredi 9 février à 20 heures au Théâtre du Passage. Réservations au 032 717 79 07.

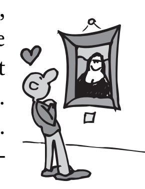


Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Dès le 30 janvier 2010, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 27 mars, exposition « Séries, suites, variations », cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui.



Jusqu'au 3 avril, exposition Gérald Comtesse – 50 ans de peinture.
Samedi 5 février à 16h30, estampes de Dürer à Sol LeWitt : à chaque artiste sa technique, à chaque époque son langage. Visite commentée dans le cadre de l'exposition « Séries, suites, variations », par Lucie Girardin-Cestone.
Dimanche 6 février à 14, 15 et 16 heures, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.
Mardi 8 février à 12h15, mardi du musée. Exposition « Gérald Comtesse ». Visite commentée des natures mortes dans la peinture de Gérald Comtesse, par Michelle Tursi.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.
Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition « Bruits ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars, exposition « L'esprit Dürrenmatt ». Ouvert me-di de 11 à 17h www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 13 février, exposition Marianne Du Bois ». Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 13 février, exposition Mathys, peintures et sculptures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 28 février, exposition « Attention les vélos ! Le Valais à bicyclette ». Ouvert de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures du lu au ve (sauf lundi matin). Entrée libre.

Galerie La Tour de Diesse (rue du Château 6), jusqu'au 18 février, exposition Thierry Voirol, peintures. Ouvert du ma au ve de 14h30 à 18 heures, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 14 à 18 heures ou sur rendez-vous au tél. 079 304 32 04.

Divers

Club de Loisirs, la Joie du lundi, lundi 7 février à 14h30 à l'Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18, 2e étage, assemblée générale du Club, suivie du film « Autour de la Bretagne », une réalisation de René Schwab.



L'actualité culturelle

Nouvel An chinois

La tradition chinoise veut qu'à chaque nouvelle lune du début de l'année, les chinois fêtent le Nouvel An, avec des pétards, des lanternes et un cortège du lion, qui sert à éloigner les mauvais esprits et à apporter la prospérité chez les commerçants.
C'est ainsi que le comité de quartier du Temple du Bas a imaginé recréer cette ambiance festive. Jeudi 3 février, la population aura la possibilité d'assister à une démonstration de calligraphie, d'ikebana, de médecine chinoise traditionnelle par les plantes et de goûter à la gastronomie chinoise. Le cortège du lion sera proposé par une troupe de Wu Shu de Lausanne, accompagnée de tambours, de cymbales et de pétards. Chaque commerçant ayant pignon sur rue, décorera ses vitrines à l'aide de bambous et de lanternes chinoises afin de respecter la tradition de la fête des lanternes. La place du Temple du Bas sera pavoisée par de grands bambous en haut desquels seront accrochés des oriflammes.
Quartier du Temple du Bas, jeudi 3 février de 16 à 20 heures. Cortège du lion à 19 heures et 19h30.

Concert au Temple du Bas

L'Orchestre du Conservatoire de musique neuchâtelois et de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, direction Steve Muriset, donneront un concert dimanche 6 février au Temple du Bas.
Les mélomanes entendront trois pièces du Lac des Cygnes, The Da Vinci Code, Hear my prayer, la Symphonie des jouets, The Chronicles of Narnia, The Incredibles et James Bond 007.
Temple du Bas, dimanche 6 février à 17 heures. Entrée libre, collecte.

Tout en vrac dans le caddie

La Compagnie genevoise iFuristir présentera jeudi et vendredi au Théâtre du Pommier, la pièce *Tout en vrac dans le caddie,* mise en scène par Serge Martin.



«Un homme rentre chez lui avec un caddie gigantesque. Sa compagne est ravie par certains achats mais accablée par le nombre. Avec la publicité "qu'en ferez-vous chez vous?", un immigré à la dérive lui a été offert en prime. Il a aussi acquis une mignonne jeune fille à tout faire, mais son mode d'emploi n'est pas simple à suivre. Dans notre société, la liberté de choix est une longue conquête qui comme toute conquête fait des dégâts. Cette liberté aussi a subi l'inflation. La consommation à haute dose a creusé les inégalités et confondu les valeurs. Le consommateur "sur conditionné", convaincu que le pouvoir d'achat est la marque indélébile du progrès social, ne peut plus se contrôler.»
En vidant peu à peu le caddie, le couple va subir une brutale remise en cause dévastatrice. Rien ne va plus, il va falloir sortir de l'impasse.
Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, jeudi 3 février à 20 heures et vendredi 4 février à 20h30. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch



L'ESN interprètera la 6e symphonie de Schubert samedi soir au Temple du Bas

Divertissements musicaux

L'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) donnera un concert samedi à 20 heures au Temple du Bas. Dirigé par Alexander Mayer, l'orchestre jouera le « divertimento » de Wolfgang Amadeus Mozart, le « Concerto pour sept instruments à vent » du compositeur suisse Frank Martin et la « 6e symphonie » de Franz Schubert.



Alexander Mayer dirige l'Ensemble symphonique Neuchâtel depuis le printemps 2010. • Photo: Pierre-William Henry

L'œuvre de Frank Martin permettra de mettre en avant huit chefs de pupitre de l'orchestre. L'ensemble accompagnera la flûtiste, Laure Franssen, le clarinettiste, Yvan Tschopp, le corniste, Vesko Manchev, le tromboniste, Martial Rosselet, la hautboïste Nathalie Gullung-Michel, la bassoniste Benedetta Targa, le trompettiste, Sylvain Tolk et le percussionniste Laurent de Ceuninck.

Un concert placé sous le signe du plaisir

Mozart avait 16 ans lorsqu'il a composé le «divertimento». Celui-ci fait partie des trois œuvres qui composent les «symphonies salzbourgeoises». Ces œuvres ont la particularité d'être écrites uniquement pour les cordes et ne comprennent que trois mouvements à la place des quatre habituels. Martin a créé son «concerto pour sept instruments à vent» en 1949 à Berne. Il l'a réalisé en urgence pour une commande. Au final, cette pièce est magistrale, presque divertissante. De toutes les œuvres de Schubert, sa «6e symphonie» est l'une des moins jouées de son répertoire.

TALKs

Dans le cadre du projet «sOuNd», l'ESN propose différentes animations en lien avec ses concerts. Elles doivent permettre d'éveiller l'intérêt de divers publics pour la musique. Pour le 4e concert de sa saison, l'orchestre organise une conférence gratuite samedi à 19h15 au Temple du Bas. Ce type de conférences est accessible à tous: il a simplement pour but de mettre des mots sur des sons. Des éléments de compréhension et de réflexion seront apportés au public de manière à mieux cerner les œuvres qui seront proposées lors du concert. (ak)

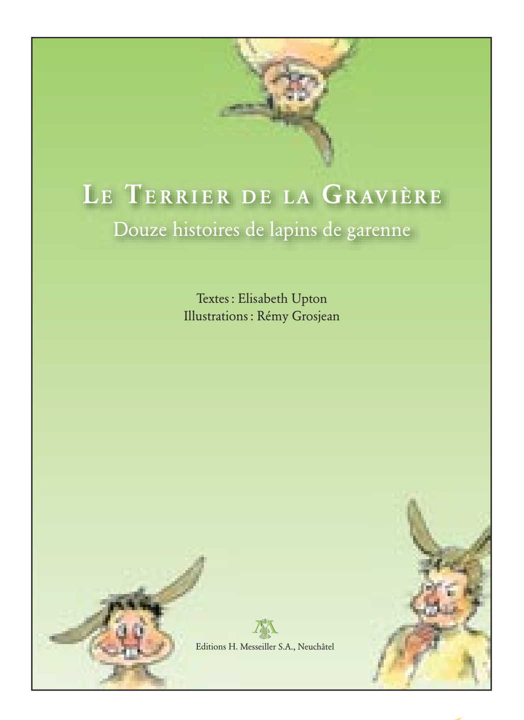
Concert de l'ESN: samedi 5 février 2011 à 20 heures au Temple du Bas. Réservations à la billetterie «le Strapontin» au 032 717 79 07.

Chronique culturelle

Céline aux klaxons

Quoi de plus agréable pour terminer un week-end glacé de janvier que d'écouter du jazz manouche et de la musique tzigane en dégustant un bon verre de bordeaux ? Ce plaisir délicieux, le Carpe Dièse Trio l'a offert dimanche à une bonne centaine de personnes rassemblées à l'Interlope pour entendre des compositions de Django Reinhardt, Nino Rota, Goran Bregovic mais aussi les mélodies tziganes d'Anton Dvorak et l'histoire de la belle et diabolique Aïsha Kandisha, un conte musical composé pour l'occasion par le Neuchâtelois Vincent Pellet. Le violoniste Jonas Grenier, l'altiste Céline Portat et la violoncelliste Esther Monnat forment le Carpe Dièse Trio qui a notamment pour mérite de commander des œuvres inédites à des compositeurs contemporains, d'investir des lieux originaux et d'inviter des solistes de talent. A l'Interlope, c'est l'excellent et facétieux clarinettiste Jean-François Lehmann qui donnait la réplique au trio à cordes pour le plus grand plaisir d'un nombreux public, jeune pour l'essentiel, sans doute séduit par le cadre et le menu. Un menu dont le dessert servi en guise de bis s'intitulait «Pouët, pouët» avec Céline aux klaxons !

Patrice Neuenschwander



NOUVEAU!

Textes d'Elisabeth Upton
Illustrations de Rémy Grosjean

Le Terrier de la Gravière
Douze histoires de lapins de Garenne

Les histoires du Terrier de la Gravière nous emmènent en Angleterre, où nombre d'animaux habitent un paradis naturel enchanteur. Le Terrier abrite des lapins, que le lecteur apprend à connaître au fil des pages. Attachants, drôles, parfois agaçants, ils parlent et vivent diverses péripéties avec des yeux mi-humains mi-lapins. L'auteure allie sensibilité et imagination dans ces douze aventures, illustrées avec humour par Rémy Grosjean, et dans lesquelles petits et grands enfants auront plaisir à s'immerger.

Disponible en ouvrage simple ou en coffret contenant les 12 histoires sous forme de livrets indépendants.





Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

.... ex. de l'ouvrage **«Le Terrier de la Gravière»** d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 20.–**
(souscription à CHF 18.– jusqu'au 28.2.2011).

.... ex. du coffret **«Le Terrier de la Gravière»** d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 58.–**
(souscription à CHF 52.– jusqu'au 28.2.2011).

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom:

Prénom:

Rue et N°:

NP et localité:

Téléphone:

E-mail:

Date: Signature:


Projet Holistic

Energie renouvelable pour tous

Dans le cadre du projet Holistic, des installations photovoltaïques sont prévues sur le toit du stade de la Maladière et au CPLN. Mais ce type d'installation qui permet de produire de l'électricité n'est pas réservé aux grands propriétaires. Il suffit de savoir s'y prendre. Mode d'emploi en dix étapes !



1. Premiers conseils : les centres de conseil InfoEnergie du canton de Neuchâtel de même que le délégué à l'énergie de la Ville vous fourniront gratuitement des explications, des conseils et de la documentation.

2. Choix de l'installateur : si vous ne connaissez pas déjà un installateur, l'association Swissolar (www.swissolar.ch) propose une liste de prestataires par région.

3. Choix et dimensionnement de l'installation : vous devriez considérer le lieu et l'orientation, la surface à disposition, l'intégration au site et le rendement de l'installation.

4. Reprise du courant : les fournisseurs d'électricité sont tenus d'acheter le courant électrique généré par les petites installations, mais ils doivent en être informés auparavant. Contactez votre fournisseur.

5. Demande d'autorisation de construire : pour une installation normale, il existe une procédure simplifiée. Le Service de l'urbanisme de la Ville vous précisera si vous pouvez y souscrire.

6. Subventions : renseignez-vous auprès du Service cantonal de l'énergie et de l'environnement sur les actions en vigueur au moment de votre installation.

7. La commande : le contrat devrait comporter le calendrier des travaux, le mode de financement, l'élaboration d'une documentation et d'un protocole de mise en service, les conditions de garantie.

8. Pendant les travaux : le site Internet www.swissolar.ch liste les points à vérifier pour assurer un montage correct.

9. Assurances : l'installation doit être annoncée à l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention.

10. Déductions fiscales : lors de l'installation de panneaux solaires sur un bâtiment existant il est possible de déduire le coût de l'installation de son revenu brut.

Si vous souhaitez allez de l'avant dans ces démarches, un prospectus est à votre disposition. Plus d'informations : www.holistic-ne.ch

Anne-Claude Cosandey

Autres contacts : Service cantonal de l'énergie et de l'environnement – www.ne.ch/energie
Ville de Neuchâtel, délégué à l'énergie – www.neuchatelville.ch




La Ville jeune

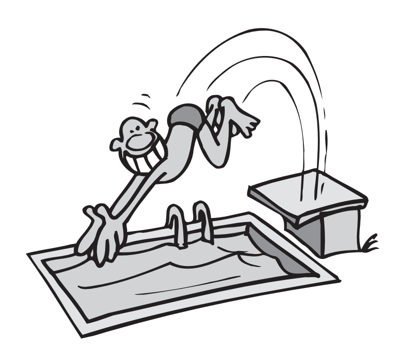
Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), vendredi 4 février (portes à 23h), back disco : Dj Vastrez, Dj Blond Boche, disco, funk, groove, jazzy, beat, hip-hop. Prélocation Petzi : Fr. 10.–/Fr. 5.– avant minuit.
Samedi 5 février (portes 20h30), soirée organisée par Locomotion : Pablo Moses (Jamaïque) + Sound system. Prélocation Petzi : Fr. 25.–.

Queen Kong Club (quai Ph.-Godet 20), vendredi 4 février (portes à 22h), rock francophone : La bande à Mani, Exit Ice. Entrée Fr. 10.–.
Samedi 5 février (portes à 24h), Po Get 33 part 3/3 : James What, live, Ghetto Po & Eco. Entrée : Fr. 10.–.
www.case-a-chocs.ch




La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.



A la suite de la réaffectation du restaurant des piscines et aux différents travaux d'aménagement engendrés, les piscines du Nid-du-Crô seront fermées jusqu'au dimanche 13 février. Réouverture lundi 14 février 2011 à 8h.

Football
Dimanche 6 février, stade de la Maladière, 16h, Ne Xamax-Sion, ASL.

Basketball
Samedi 5 février, halle de sport de la Riveraine, 13h30, Jump Union-Momo's basket, LNB.

Volleyball
Jeudi 3 février, halle de sport de la Riveraine, 20h30, SAGRES NUC-Dinamo KRASNODAR, coupe d'Europe 1/4 finale.
Samedi 5 février, halle de sport de la Riveraine, 17h30, SAGRES NUC-TSV Düdingen, 1/4 finale play-offs LNA.

Handball
Vendredi 4 février, halle de sport de la Riveraine, 20h, HBC Neuchâtel-KTV Visp handball, dames.

Patinoires du Littoral
(du 3 au 9 février)

Piste principale
je/ve/sa/di/lu/ma : –
me : 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte
je : 9h-11h45/13h45-15h45 public.
ve : 9h-11h45/13h45-15h45/ 20h15-22h public.
sa : –
di : 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.

lu/ma/me : 9h-11h45/ 13h45-16h15 public.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis : juniors de 18h à 20h, adultes de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salle no 3, 4e étage. Contacter le secrétariat : tél. 078 712 34 74.



Trois rapports figurent à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général

Nécessaire entretien du domaine public

Le Conseil général se prononcera lundi sur un rapport de l'exécutif concernant des demandes de crédit pour le programme d'entretien 2011 du domaine public, le renouvellement des conduites du réseau de distribution d'eau et la réfection du réservoir de Chaumont. Inscrits à la planification financière 2010-2013, ces différents crédits doivent permettre d'entreprendre plusieurs travaux d'entretien.

Le Conseil communal sollicite un crédit de 1,7 million de francs pour l'entretien du domaine public. Il demande également 2,3 millions de francs destinés à renouveler des conduites du réseau de distribution de l'eau. Un montant de 440'000 francs devrait également permettre de remettre en état le réservoir de Chaumont.

Sécuriser le domaine public et privé

La Ville de Neuchâtel a mandaté une société spécialisée dans le bilan des infrastructures pour établir une évaluation de la situation sur les domaines privé et public. Cette étude met en lumière les zones à risque qui nécessitent la mise en place de mesures de sécurité à court ou moyen terme. Ces endroits à sécuriser se situent, pour les deux-tiers, sur le domaine privé. La commune informera les propriétaires sur les travaux à entreprendre. Pour le domaine public, plusieurs secteurs auront droit à une remise en état. A proximité du poste de police des Poudrières, une paroi rocheuse menace de se détacher. Un nouveau filet sera installé pour remplacer l'ancien qui était trop faible. Devisée à 16'000 francs, cette mesure doit être effectuée rapidement. Le chemin de l'Abbaye, l'avenue du Mail et l'est de la rue de l'Orée font également partie des secteurs à traiter rapidement. Les coûts totaux de ces travaux sont estimés à 60'000 francs.

Des travaux avant et après le Millénaire

La Ville, conjointement avec Viteos, a déterminé d'autres travaux qui devront également être mis en place sur le domaine public. Une intervention est notamment prévue dans le secteur du faubourg du Lac et du quai Ostervald. En 2010, des travaux ont été entrepris de manière à supprimer une conduite d'eau qui date de 1890. Ils se poursuivront cette année. Cette importante intervention coûtera 235'000 francs, répartis sur les exercices 2010-2011. D'autres travaux sont également prévus à l'avenue du Mail et à la rue Marie-de-Nemours dans le cadre du projet Microcity. En vue des festivités du Millénaire, certains secteurs ont été évités : les travaux s'y dérouleront soit avant les fêtes, soit juste après.

Remplacement de conduites d'eau

Le Conseil général a accepté en avril 2010 les crédits destinés au remplacement des conduites d'eau pour 2010 et 2011. Si le programme 2010 a été respecté, celui de 2011, lui, connaîtra quelques changements. Certains chantiers prévus cette année seront reportés pour des questions de coordination. Les travaux du faubourg de l'Hôpital, du chemin des Berthoudes, du chemin supérieur de la Boine et de la rue de Monruz feront l'objet d'une nouvelle demande de crédit. Par contre, les travaux de certains secteurs ont été étendus et de nouveaux chantiers sont proposés dans le but notamment de refaire la chaussée des Cadolles et de renouveler des branchements. (ak)

Acquisition de véhicules et de machines

Le Conseil général donnera également son avis sur un rapport de l'exécutif concernant une demande de crédit pour l'équipement et l'acquisition de divers véhicules et machines. Le Conseil communal sollicite un montant de 3,5 millions de francs pour renouveler une partie de sa flotte. Cette modernisation du matériel doit permettre d'améliorer l'impact environnemental lié aux activités de la section des infrastructures et énergies et de réduire les coûts d'entretien des véhicules. Ces engins sont nécessaires à la bonne marche du service. Le nettoyage quotidien du domaine public, l'entretien des espaces verts, la gestion des déchets et encore le déneigement du domaine public font partie des nombreuses prestations assurées par cette section.

Le Conseil communal prévoit de creuser la roche des Fahys pour y aménager une route d'accès.



Les travaux de la deuxième étape du pla

Les Fahys bi

Le Conseil général traitera lundi un rapport de l'exécutif concernant l'application de la deuxième étape du plan d'alignement du « Quartier des Fahys ». Pour ce faire, le Conseil communal demande un montant de 1,1 million de francs. De nouvelles constructions et une desserte verront le jour. Ces travaux s'accompagneront de plusieurs aménagements au niveau des accès. Une fois les travaux terminés, le quartier des Fahys comptera au total 69 appartements supplémentaires par rapport à 2006.

La première étape du plan d'alignement a déjà été menée à bien. Elle comprenait, à l'est, la réalisation de trois immeubles d'habitation et leur desserte ; à l'ouest, la construction de deux bâtiments et au nord de la rue des Fahys, l'aménagement du trottoir et de son allée d'arbres.

Un filet de remplacement devrait être installé d'ici deux ans contre la falaise du quai Louis-Perrier pour sécuriser cet axe routier.

n d'alignement du « Quartier des Fahys » commenceront au printemps 2011

ientôt reliés à l'Orée

Des appartements supplémentaires

Le plan de quartier des Fahys prévoit différents chantiers : une desserte doit notamment être aménagée pour les habitants. Lorsque l'ensemble des travaux seront terminés, le quartier comptera 69 appartements supplémentaires – dont la plupart existent déjà – par rapport à 2006. Le plan sectoriel prévoit également certains aménagements. Le nouvel accès sera limité à 30 km/h. Des aménagements seront installés pour modérer le trafic et la vitesse des automobilistes. Les accès seront raccordés aux parcelles privées.

Conditions pour la nouvelle desserte

Pour cette deuxième phase, les coûts sont répartis à 50% à charge de la Ville et à 50% pour les propriétaires des différents secteurs du quartier des Fahys. Le coût des travaux des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité sont pris en charge par la Ville et par Viteos. La desserte à aménager se situe dans un terrain difficile, parsemé de rochers. Le projet a été simplifié de manière à limiter les coûts. A titre d'exemple, l'installation d'une paroi gunitée remplacera avantageusement celle d'un mur en béton.

> « Le plan de quartier prévoit la mise en place d'un accès piétonnier public nord-sud »

Chemin pour les piétons

Le plan de quartier prévoit la mise en place d'un accès piétonnier public nord-sud. L'importante présence de roche, la topographie locale et le coût des travaux sont autant d'éléments qui jouent en défaveur de la construction d'un chemin. A la place, le Conseil communal propose de rendre publique l'utilisation d'un accès privé existant. Le chemin en question nécessite de légers travaux. Un montant de 5000 francs servira notamment à installer un éclairage public. Cet accès reliera la rue de l'Orée et ses habitations au quartier des Fahys et à sa place de jeux publique.

Ouverture de l'accès cet été

Le crédit sollicité de 1,1 million de francs dépasse légèrement le montant inscrit à la planification des investissements 2010-2013. La participation des privés s'élève à 50%. Elle sera encaissée de manière progressive, en fonction du développement du secteur. Le début des travaux est prévu pour le printemps 2011. L'ouverture publique de l'accès devrait avoir lieu cet été. (ak)



Gestion des déchets

Durant les travaux, la Ville profitera d'installer un Ecopoint dans le quartier des Fahys pour récolter les ordures ménagères. Les habitants bénéficieront ainsi de moyens modernes de récupération et de tri des déchets. Le crédit nécessaire à la mise en place de ces équipements correspond à l'achat des conteneurs qui se monte à 22'500 francs. Ce point de collecte des déchets n'est pas directement en lien avec le plan d'alignement. Comme il ne fait pas partie non plus du crédit accordé par le Conseil général pour ce genre d'équipements, le montant nécessaire sera libéré en temps voulu par le Conseil général.



La ville de Besançon inaugure un superbe complexe dédié aux musiques actuelles

The Young Gods bientôt à la Rodia

Impossible de le manquer en arrivant à Besançon ! Le tout nouveau complexe dédié aux musiques actuelles se trouve à droite, de l'autre côté du Doubs, à la hauteur du giratoire de Neuchâtel. Inaugurée jeudi passé, la Rodia comprend deux salles de 950 et 320 places. Pas moins de 50 concerts s'y dérouleront d'ici la fin de l'année. Les Young Gods et Yael Naim y sont attendus en mars !



La Franco-Suédoise Fredrika Stahl a essuyé les plâtres de la grande salle de la Rodia jeudi passé avec sa pop ciselée. • **Photo : Patrice Neuenschwander**

Le maire de Besançon Jean-Louis Fousseret a inauguré jeudi soir un superbe bâtiment aux façades de zinc et de verre qui trône au milieu d'une friche industrielle au bord du Doubs, face à la citadelle Vauban et ses superbes fortifications classées au patrimoine mondial de l'Unesco.

Centre d'art contemporain

La Ville de Besançon a investi sept millions d'euros dans cette construction sur pilotis capable de résister aux crues. La Rodia constitue la première étape de la revalorisation d'anciens terrains industriels appelés à accueillir prochainement une halte fluviale et un centre d'art contemporain. La Rodia fonctionne avec un budget annuel de 1,2 million d'euros dont 70% proviennent de soutiens publics. Pas moins de 8,5 personnes font tourner la maison qui comprend un espace d'accueil avec bar, une grande salle avec un petit gradin permettant d'accueillir près de 1000 personnes debout, et une petite salle, d'une capacité de 330 personnes, réservée aux découvertes.

Proche du centre-ville

La scène privilégiée des musiques actuelles de Franche-Comté n'entend pas se limiter à accueillir des concerts. La Rodia propose également des espaces de répétition dont un studio qui permet de capter en numérique les concerts donnés dans les salles. Des bureaux pour les équipes technique et administrative, des loges et des locaux techniques complètent le complexe inauguré la semaine passée. Sans parler d'une terrasse en bois de 600 m² sur le Doubs. Le tout à dix minutes à pied du centre-ville...

Services pour artistes

La Rodia a aussi pour mission de sensibiliser les publics à travers des actions de médiation culturelle – dans les lycées notamment – ainsi que d'accompagner les groupes et leur dispenser des formations dans les domaines de la création sonore et scénique. Enfin, un centre « ressources » équipé d'ordinateurs et d'une bibliothèque offre un accueil permanent pour les groupes, les associations, les lieux voués aux musiques actuelles et les particuliers.

Yael Naim en mars

Centre de compétence pour toute la Franche-Comté, la Rodia fera la part belle aux musiques électroniques mais également au reggae, au rock, à la pop et au métal en passant par la chanson française, les musiques actuelles et le jazz. De nombreux concerts sont d'ores et déjà programmés pour cette année dont celui des Young Gods, le 3 mars, qui présenteront leur nouvel album, et celui de Yael Naim, le 9 mars, nouvelle égérie de la pop folk acoustique.

Délégation neuchâteloise

La Directrice de la culture, Françoise Jeanneret, accompagnée du délégué culturel et du chef de projet du Millénaire ainsi que de délégations de Festi'Neuch et de la Case à chocs ont fait la semaine passée le voyage de Besançon à l'invitation de la Mairie bisontine. Ils ont pu constater de visu la qualité des infrastructures et envisagent d'ores et déjà de collaborer avec la Rodia. Des groupes neuchâtelois pourraient passer à Besançon et inversement. Les synergies entre la Rodia et la Case à chocs sont évidentes. (pn)



Huit communes créent un comité de pilotage en vue de construire l'agglomération du Littoral

Fusion à l'étude

Les exécutifs des communes de Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, La Tène, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise et Valangin ont récemment créé un comité de pilotage du Nouveau Neuchâtel (Copil). Deux groupes de travail ont vu le jour au sein de ce comité pour étudier une éventuelle fusion en vue de construire l'agglomération du Littoral. Le Copil a mandaté le Réseau urbain neuchâtelois pour réaliser une étude stratégique qui devra permettre à chaque commune de se déterminer.

Le Copil a été créé le 10 janvier dernier, lors d'une rencontre extraordinaire entre les huit exécutifs. Il se compose de deux conseillers communaux et du responsable de l'organe administratif pour chacune des huit communes.

Première séance

Les membres du Copil se sont réunis le 25 janvier pour la première fois. Ils ont désigné trois coprésidents qui ont pour tâche de mener des travaux en vue d'un processus de fusion. Il s'agit des conseillers communaux Pascal Sandoz (Neuchâtel), Raphaël Comte (Corcelles-Cormondrèche) et Michel Muster (La Tène).

Missions des deux groupes

Lors de sa première séance, le Comité de pilotage a par ailleurs créé deux groupes de travail. Le premier étudiera un modèle institutionnel qui s'inspire de la solution tessinoise adoptée pour le Nouveau Lugano. Présidé par Raphaël Comte, ce groupe comprend un membre du Conseil communal de chaque commune. Le second groupe, piloté par Jean Wenger, conseiller communal à Hauterive, se chargera de déterminer quelles pourraient être les missions assumées par le Nouveau Neuchâtel. Ce groupe compte également un conseiller communal de chaque commune. Les premiers résultats de ces groupes de travail sont attendus pour cet été.

Etude stratégique

Le Copil a attribué un mandat au Réseau urbain neuchâtelois : ce dernier sera chargé de mener une étude stratégique en vue d'une éventuelle fusion. Cette enquête doit permettre d'identifier les bases d'un projet de société commun et d'établir une analyse individuelle pour chacune des huit communes. Le résultat de cette étude aidera chaque commune à se positionner en vue de constituer l'agglomération du Littoral neuchâtelois. (ak)



Le prix du marché

Avait-il imaginé l'onde de chocs qu'allait occasionner son geste de désespoir ? C'est toute une nation qui s'est emparée de ce symbole pour dénoncer le poids des règles devenues au fil du temps coercitives et castratrices. Lui, Mohamed Bouazizi, diplômé au chômage, croyait simplement user d'un droit légitime de nourrir sa famille en vendant des fruits et légumes dans la rue. Mais à quel prix ? Celui de sa vie. Ses concitoyens, longtemps privés de paroles et de liberté, ont puisé leurs forces dans les cendres de ce martyre pour réclamer la Démocratie. Celle que les bouches en colère et les ventres affamés ne peuvent plus sacrifier aujourd'hui.

Rémy Voirol



SOS futures mamans

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés en difficultés une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.
SOS futures mamans, case postale 3145, tél. 032 842 62 52.



Une toile, des pinceaux…

L'exposition Gérald Comtesse - 50 ans de peinture donnera lieu à un atelier pour les petits de 4 à 6 ans, au Musée d'art et d'histoire.

L'atelier des musées et Geneviève Pétermann les convient, avec un adulte, **mercredi 30 mars de 14 à 16 heures.**

Prix : Fr. 30.– par duo.

Renseignements et inscriptions : Atelier des musées, tél. 032 717 79 18 (mardi-vendredi matin), ou www.atelier-des-musees.ch



Prochaine séance du Parlement

Demandes de crédit à l'ordre du jour

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 7 février 2011 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la séance est le suivant :

Rapports du Conseil communal

11-003
Rapport du Conseil communal, concernant, pour 2011, des demandes de crédit pour le programme d'entretien du domaine public, le renouvellement des conduites du réseau de distribution d'eau et la réfection du réservoir de Chaumont.

11-001
Rapport du Conseil communal, concernant l'application de la deuxième étape du plan d'alignement no 85 « Quartier des Fahys ».

11-002
Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour l'équipement et l'acquisition de divers véhicules et machines.

Autres objets

10-613
Interpellation (L'urgence demandée a été retirée par ses auteurs le 6 septembre 2010) du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin, et consorts, intitulée « Police partout, animation nulle part ? ».

10-307
Motion du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau ».

10-308
Motion du groupe PLR par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulée « Charmants bambins cherchent structure d'accueil pendant leurs vacances ».

10-309
Motion des groupes socialiste et libéral-radical par MM. Philippe Loup, Joël Zimmerli et consorts, intitulée « Pour un stade de La Maladière à vocation nationale ».

10-310
Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Neuchâtel, Ville Millénaire et Ville d'avenir ».

10-311
Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Un permis contre un abonnement ».

10-616
Interpellation du groupe UDC par M. Luciano Bocchi et consorts, intitulée « La Navigation : une Compagnie qui navigue hors de la loi ».

10-312
Motion du groupe socialiste par Mme Martine Docourt Ducommun et consorts, intitulée « Pour une taxe aux sacs sociale ».

10-619
Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Bibliothèque cantonale : des discussions qui fâchent ? ».

10-620
Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Quelle politique de mise en location des biens appartenant à la Ville ? ».

11-301
Motion (dont l'urgence est demandée) du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour une meilleure accessibilité du centre-ville ».

11-602
Interpellation (dont l'urgence est demandée) du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Globus, un départ qui inquiète ! ».

Pour mémoire

10-401
Proposition du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Pour un changement du système de rentes des Conseillers communaux retraités ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 28 voix contre 5 et 4 abstentions, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission financière.**

10-502
Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé « Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304
Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée « Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 17 janvier 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Daniel Perdrizat**

Le chancelier, **Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch



Courts-métrages sur le handicap

Les meilleures productions issues du Festival international de courts-métrages look & roll seront présentées lors d'une projection unique en son genre. Procap propose un programme de choix pour personnes avec et sans handicap. Au total, onze courts-métrages modernes et drôles seront projetés au cours de deux sessions consacrées aux visions du handicap :

mercredi 2 février à 17 heures et à 19h30 à l'Aula des Jeunes-Rives (rue Louis-Agassiz 1)

Entrée : Fr. 12.– / Fr. 8.– réduction (spectacle accessible à tous, avec sous-titres et audio description en live). www.procap.ch



La chronique de...

Trams encore



Yves Demarta

En matière de patrimoine, la conservation de batz, kreuzers et autres monnaies anciennes s'avère plus aisée que celle de vieux trams.

Une lapalissade profondément réaliste pour évoquer une seconde fois le retour d'un matériel roulant assez représentatif de ce que furent les TN durant presque un siècle. Une préservation voulue par une association d'amateurs passionnés fondée en 1976, l'ANAT, au moment de la disparition du tram de Corcelles, soutenue évidemment par les TN.

Ce partenariat de fait entre compagnies urbaines de transports publics et groupements amateurs plus concernés par le sauvetage de véhicules retirés de l'exploitation, et qui accessoirement font œuvre de «fan club», des premières, se retrouve dans d'autres villes de Suisse ayant conservé un réseau de trams: Zurich, Bâle, Berne, Genève. Les «sauveteurs» initiaux y sont néanmoins de plus en plus épaulés par les compagnies mieux à même de gérer technique et roulement.



La 83 convoyée hors gabarit le 8 novembre 2010 au Reymond. • **Photo: Mario Stefani**

Par manque de place dans leurs dépôts, les TN, qui n'ont conservé d'historiques que la remorque hippomobile N° 1 de 1894 et «l'arroseuse», ne pouvaient plus abriter les véhicules anciens donnés à l'ANAT. En 1987 et 1988, celle-ci les déménagea dans un hangar loclois loué aux CFF et uniquement desservi par le rail, dans l'attente d'un hypothétique et futur lieu d'accueil proche du réseau ferré TN.

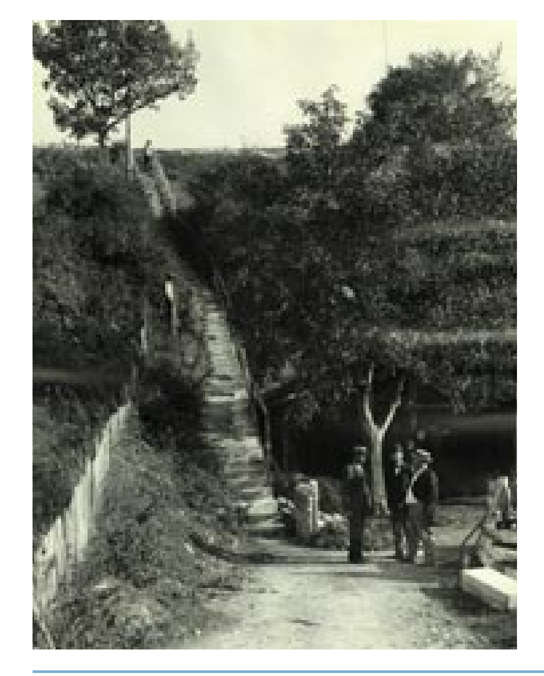
A l'occasion du centenaire des TN en 1994, ceux-ci acceptèrent le retour à Neuchâtel de la motrice 73 et de la remorque 143 du tram de Corcelles rénovées pour l'occasion dans les ateliers TN, et qui, depuis, avec la remorque 1, circulent régulièrement entre Boudry et la Place Pury, en courses achetables ou gratuites.

Les travaux autoroutiers ayant libéré un terrain proche du tram à Areuse, la construction d'un dépôt-musée prit corps grâce à l'engagement de membres très volontaires, de Jürg Schetty en particulier, et de finances encore incomplètes, malgré le soutien important de la Loterie romande.

Avec un budget très étudié et des déménageurs compréhensifs, les bras forts de l'ANAT, débrouillards et compétents, parmi lesquels des employés CFF et TN, les stratèges de l'association, le ravitailleur, le soutien moral des inactifs, conduits par deux professionnels des CJ venus amicalement de Bonfol au Locle avec un tracteur ferroviaire CJ diesel pour assurer les manœuvres hors caténaire, purent dans la journée du 2 novembre dernier charger avec une efficacité remarquable trois véhicules TN sur trois wagons CFF trucks à l'aide d'une rampe démontable. Selon les plans mystérieux de roulement de CFF Cargo, les 4 et 5 novembre, le chargement rejoignit le Col-des-Roches en passant par La Chaux-de-Fonds. Les 5, 8 et 9 novembre, l'entreprise Frederici Spécial de Morges, son matériel, son camion et sa remorque à 32 roues télécommandées, aux manœuvres impressionnantes de maniabilité et de précision millimétrique, amena nos trams du Col-des-Roches à Areuse par la route faîtière de la Vue-des-Alpes. L'accès compliqué au dépôt-musée permit d'admirer une fois encore le travail de ces professionnels.

Y.D.

A travers l'histoire



Les escaliers des Ravières permettent de relier le bas de la rue des Draizes (à proximité du carrefour de Vauseyon) au sommet de la colline des Charmettes où se situe le home du même nom. Avant qu'une large route n'y soit tracée en 1925, les Draizes n'étaient pas encore urbanisés. Aujourd'hui, la Ville a conquis cet espace où paissait autrefois le bétail, et le bruit des moteurs a remplacé celui des sonnailles (photographie anonyme, début du XXe siècle, Musée d'art et d'histoire), Vincent Callet-Molin.







Enquête publique

Demande de Monsieur Adrian Aradas, architecte à Colombier (Aradas Construction Sàrl), d'un permis de construire pour l'aménagement d'une terrasse et d'un espace fumeurs 3, rue de la Place-d'Armes, articles 1178 et 1171 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Zahid Khan.

Les plans peuvent être consultés du 4 février au 7 mars 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Université Populaire Neuchâteloise

Cours No 43 – Danses latines, par M. Laurent Menevaut

Jeudi 24 février, 10, 17, 24, 31 mars, 7 avril de 18h30 à 20h à l'Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1. Prix : Fr. 95–.

Venez découvrir les danses latines pour vos sorties en soirée : salsa, bachata, merengue, rumba, cha-cha-cha, etc. Venez en couple, à deux c'est beaucoup mieux !

Renseignements et inscriptions sur le site http://upn.cpln.ch ou par téléphone mardi et jeudi de 14 à 17 heures au no de tél. 032 725 50 40.



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 24 au 31 janvier 2011

- Température extérieure moyenne : 0.0° C.
- Degrés-jours : 140.1 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.







Offre d'emploi



Dès août 2011, la Ville de Neuchâtel offre trois places d'apprentissage en qualité d'

employés-es de commerce (3 ans)

- Maîtrise l'utilisation des outils informatiques et de communication usuels.
- Traite toutes les activités dévolues à la fonction commerciale : secrétariat, comptabilité.
- Développe des compétences en communication écrite et orale.

Cette formation vous intéresse-t-elle ? Nous attendons avec plaisir votre dossier de candidature, accompagné d'un **curriculum vitae ainsi que des copies de vos bulletins scolaires – jusqu'au vendredi 18 février 2011 –** à l'adresse suivante :

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du secrétariat du Service des ressources humaines au 032 717 71 47.

Subventions Onde Verte

La Ville de Neuchâtel propose une subvention pour les abonnements Onde Verte **adulte**. Elle correspond à la différence du tarif entre les catégories adultes et juniors/seniors pour l'abonnement Onde Verte 2 zones en 2e classe soit Fr. 144.– pour l'achat d'un abonnement annuel (Fr. 432.– au lieu de Fr. 576.–) et Fr. 16.– pour l'achat d'un abonnement mensuel (Fr. 48.– au lieu de Fr. 64.–).

Les conditions d'octroi sont les suivantes :

1. Les abonnements subventionnés doivent comprendre au minimum les zones 10 et 11.
2. La subvention est accordée uniquement aux personnes domiciliées à Neuchâtel.
3. La subvention concerne seulement la catégorie adultes (de 25 à 65 ans, respectivement 64 ans pour les femmes).
4. Cette subvention est également valable aux guichets de la gare CFF pour l'achat d'un abonnement général CFF, série 420, soit au tarif plein.
5. Le bon n'est pas rétroactif, ni cumulable avec d'autres réductions.

Ces bons doivent être retirés aux guichets du Contrôle des habitants, à la rue de l'Hôtel-de-Ville 1.



A louer

Places de parc à Neuchâtel

Trois-Portes 45 Fr. 50.-/mois
Fahys 93 Fr. 98.-/mois
Brandards 19-21 Fr. 70.-/mois
Pierre-à-Bot 30-32 int. Fr. 150.-/mois, ext. Fr. 50.-/mois.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.

Echos

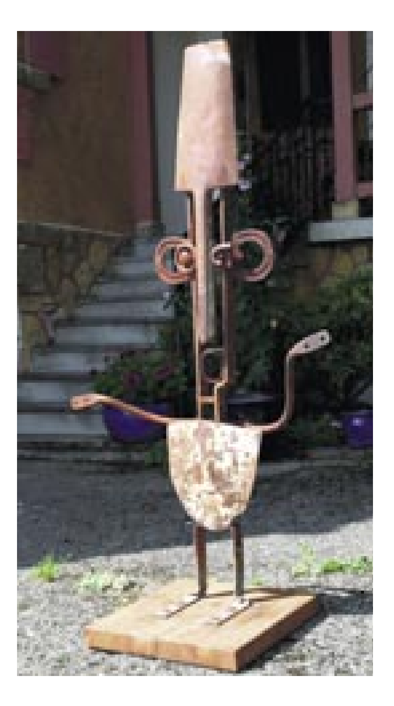
■ Lundi dernier, M. Olivier Arni, directeur des transports, a représenté les Autorités communales, dans le cadre d'un premier échange concernant l'avenir de la ligne CFF Neuchâtel – Chambrelien – La Chaux-de-Fonds, à Corcelles.

■ Aujourd'hui, le Conseil communal in corpore assistera à l'assemblée générale de l'Association du Réseau des trois villes, à Neuchâtel.

■ Demain, MM. Daniel Perdrizat, président et Rémy Voirol chancelier représenteront les Autorités communales, à la manifestation officielle du « Jour de Saint-Blaise », à St-Blaise.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Marie-Thérèse et Gabriel Juriens-Gremaud, Luigia et Luigi Vanoli-Rota, à l'occasion du 50e anniversaire de leurs mariages et à Mme et M. Laurianne et Frédéric Marti-Jenny, à l'occasion du 55e anniversaire de leur mariage.

Les lundis des mots



Lundi 7 février à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire (place Numa-Droz 3), lectures du lundi : *légendes d'ici, histoire d'ailleurs.*
Racontées par Josette Rollier.



Programme cinéma pour la semaine du 2 au 8 février

APOLLO 1 032 710 10 33
AU-DELÀ
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15, me au di, ma 20h30, ve/sa 23h15, sa/di 17h45. VO angl. s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h45, lu 20h30.
Acteurs: Matt Damon, Bryce Dallas Howard.
De Clint Eastwood.

APOLLO 2 032 710 10 33
HOW DO YOU KNOW
2e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h15, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Reese Witherspoon, Paul Rudd.
De James L. Brooks.

APOLLO 2 032 710 10 33
RAIPONCE – 3D
10e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Byron Howard.
Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33
POUPOUPIDOU
3e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Jean-Paul Rouve, Sophie Quinton, Guillaume Gouix.
De Gérald Hustache-Mathieu.

APOLLO 2 032 710 10 33
LE DERNIER DES TEMPLIERS
4e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Nicolas Cage.
De Dominic Sena. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33
LES ÉMOTIFS ANONYMES
3e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h15, je/ve, lu/ma 15h30.
Acteurs: Isabelle Carré, Benoît Poelvoorde, Lorella Cravotta.
De Jean-Pierre Améris. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33
UNE VIE DE CHAT
7e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
De Jean-Loup Felicioli. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33
INCENDIES
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 17h30.
Acteurs: Rémy Girard, Lubna Azabal.
De Denis Villeneuve. Passion cinema.

APOLLO 3 032 710 10 33
LES TROIS PROCHAINS JOURS
5e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Russell Crowe, Elizabeth Banks.
De Paul Haggis.
Dernières séances.

ARCADES 032 710 10 44
RIEN À DÉCLARER
1re semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h45, 18h, me au ma 20h30, ve/sa 23h, sa/di 16h, 18h15.
Acteurs: Dany Boon, Benoît Poelvoorde, Karin Viard.
De Dany Boon.

ARCADES 032 710 10 44
LE MONDE DE NARNIA: L'ODYSSÉE DU PASSEUR D'AURORE – 3D
9e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF sa/di 13h30.
Acteurs: Ben Barnes, Eddie Izzard. De Michael Apted.
Dernières séances.

BIO 032 710 10 55
LA PETITE CHAMBRE
3e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h30.
Acteurs: Michel Bouquet, Florence Loiret Caille.
De Stéphanie Chuat.

BIO 032 710 10 55
C'ÉTAIT HIER
1re semaine. Pour tous sug. 10 ans.
VF di 11h, en présence de la réalisatrice Jacqueline Veuve. Passion cinéma.

REX 032 710 10 77
DEVIL
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 20h15, ve/sa 22h30.
Acteurs: Chris Messina, Logan Marshall Green.
De John Erick.

REX 032 710 10 77
LE NOM DES GENS
11e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Jacques Gamblin, Sara Forestier, Zinedine Soualem.
De Michel Leclerc. Derniers jours.

STUDIO 032 710 10 88
LE DISCOURS D'UN ROI
1re semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, me, ve au lu 20h15, sa/di 17h45. VO angl. s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h45, je, ma 20h15.
Acteurs: Colin Firth, Helena Bonham Carter.
De Tom Hooper.

L'instantané de Stefano Iori...



... Luigia et Luigi, 50 ans ensemble

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Associations de quartiers

Côte et environs, Mme Sylvie Jeanbourquin présidente, Côte 66, tél. 032 725 11 52, syvie.jeanbourquin@net2000.ch

La Coudre-Chaumont-Monruz, M. Olivier Lavanchy, président, rue de la Dîme 48, tél. 032 753 68 89, vins.lavanchy@bluewin.ch.

Draizes sans limite (ADSL), Mme Yolande Joray, présidente, ch. des Brandards 36, tél. 076 506 23 06, adsl@net2000.ch

Association des propriétaires et riverains voisins des Jeunes-Rives, M. Charles Chammartin, président, Beaux-Arts 18, tél. 032 913 68 61, chammartin@bluewin.ch

Mail, M. Daniele Oppizi, président, avenue de Bellevaux 42, tél. 032 724 11 61, info@gmail.ch.

Maladière, M. Daniele Oppizi, président, avenue de Bellevaux 42, tél. 032 724 11 61.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00,** jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144.**

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 6 février

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte paroissial avec sainte cène. Vente de fruits TerrEspoir. Je à 10h, méditation, salle du refuge.

Est:

La Maladière: je 10 à 20h, célébration œcuménique de l'Ecole de la Parole «Jusqu'au bout de sa passion!» selon l'Evangile de Luc.

Pourtalès: di à 10h, culte avec sainte cène.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 6. Februar 17 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas Neuchâtel, Abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 18h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe, Chandeleur, à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité



Denis Oswald présente les activités du Centre international d'étude du sport

« La menace, c'est les paris sportifs »

Le Centre international d'étude du sport (CIES) fête cette année ses 15 ans d'activité. Cette institution scientifique a été fondée en 1995 grâce à un partenariat entre la FIFA, l'Université de Neuchâtel, la Ville et le Canton. Le CIES regroupe plusieurs chercheurs qui ont en commun l'étude du sport dans toute sa complexité. Denis Oswald, professeur à l'Université de Neuchâtel et directeur du CIES, présente les enjeux des recherches scientifiques menées dans le domaine sportif.

Comment le CIES a-t-il vu le jour?

L'idée est venue de Piermarco Zen-Ruffinen, professeur à l'Université de Neuchâtel et passionné de football. A cette époque, le sport devenait de plus en plus professionnalisé et complexe. Les responsables sportifs, souvent bénévoles, n'avaient pas les connaissances nécessaires pour mener leurs tâches à bien. La FIFA ressentait le besoin de mettre en place une formation. Après avoir consulté les autorités politiques et l'Université, la formation a pu démarrer. En 1995, une fondation a été créée en partenariat avec la FIFA, l'Université de Neuchâtel, la Ville et l'Etat. Les cours ont débuté en 1996.

Quelles étaient les principales préoccupations de l'institution il y a 15 ans?

La vocation du centre était l'étude du droit, de l'économie et de la sociologie. Des recherches, des publications et des congrès étaient mis en place. Au départ, le CIES a organisé des formations accélérées pour les dirigeants de fédérations africaines de football sur demande de la FIFA. Nous avons ensuite développé des formations plus poussées.



Et maintenant?

Nous proposons actuellement un FIFA Master. Chaque année 200 étudiants provenant de tous les continents déposent leur candidature. Seuls une trentaine d'entre eux sont retenus. Dans une volée de 27 étudiants, nous comptons 22 nationalités différentes. Le CIES a signé des conventions avec des universités partenaires. Le cursus se compose de trois modules suivis dans trois universités différentes. Les étudiants passent trois mois à l'Université De Montfort à Leicester pour y étudier les sciences humaines du sport. Ils étudient encore trois mois à l'Université Bocconi à Milan, spécialisée en économie et management et le reste du cursus se fait en droit à Neuchâtel. Au terme de ces études, les étudiants sont généralement engagés dans de grandes organisations sportives tels que le Comité international olympique (CIO), la FIFA ou encore l'Union européenne des associations de football (UEFA).



Le CIES propose des formations extrêmement pointues dans les domaines du droit, de l'économie et de la sociologie.

Quels sont les événements qui ont marqué ces 15 ans d'existence?

Il s'agit plutôt d'un signe de reconnaissance. Chaque volée a son propre parrain. Sergeï Bubka, détenteur des records du monde de saut à la perche en plein air, Michel Platini, président de l'UEFA ou encore George Weah, ancien footballeur libérien se sont notamment prêtés au jeu. Ces parrains sont entre autre présents lors de la remise des diplômes. Les étudiants ont la possibilité de parler et d'échanger avec eux. L'engagement de ces personnalités montre que nos cours sont connus et reconnus loin à la ronde.

Le centre a organisé un colloque sur le dopage la semaine passée. Qu'en est-il ressorti?

Le but de ce colloque était d'apporter des éléments nouveaux par rapport à la problématique du dopage. La présence de conférenciers de qualité tels que Jean-François Lamour, ancien ministre français des sports et champion olympique, nous a permis d'aborder des situations actuelles. Patrick Laure, médecin français, nous a fait part de ses inquiétudes face au dopage génétique. Il est difficile de déterminer les limites à ne pas dépasser avec cette forme de développement artificiel. Serait-il possible de mettre un œil plus performant à un tireur? C'est une question qui se pose dans le dopage génétique.

Par ailleurs, la politique de l'Agence mondiale anti-dopage (AMA) coûte cher. Sur l'ensemble des dépistages effectués, seul 1% des cas sont positifs. La question est de savoir s'il faut continuer à dépenser autant d'argent pour si peu de résultats. Il serait judicieux de mieux cibler les sportifs à contrôler. Tous les sports et tous les pays ne sont pas égaux face au dopage. Les sports tels que l'haltérophilie, le biathlon ou le ski de fond se prêtent facilement au dopage. Les disciplines qui demandent plusieurs capacités différentes sont moins exposées. Le produit dopant ne peut agir que sur une seule aptitude à la fois.

Allez-vous organiser d'autres manifestations pour fêter les 15 ans de l'institution?

Non, rien n'est prévu. Nous organisons des colloques chaque année. En 2009, nous avions déjà abordé le thème du dopage. Le prochain colloque pourrait être consacré à la problématique de la nationalité. Les pays riches achètent des athlètes étrangers. Ces derniers changent de nationalité au détriment des pays qui les ont formés. L'élaboration d'un meilleur règlement permettrait de préserver les pays formateurs.

Quels seront les enjeux des prochaines années dans le domaine de la recherche sportive?

Le dopage va rester au centre des attentions. La tricherie fait partie de la nature de l'homme. Il s'agira de mettre en œuvre des moyens adéquats pour y faire face. La grande menace des années à venir réside dans la manipulation en relation avec les paris sportifs. Ces paris illicites ou non peuvent entraîner des manipulations qui visent à fausser des résultats. Le problème actuel est qu'avec l'arrivée d'Internet, il est possible de parier sur tout. Lors d'un match de football par exemple, il est possible de parier sur des choses anodines comme le premier carton rouge ou le premier but. Ces gestes n'ont pas forcément une incidence directe sur le match. Certaines personnes payent des arbitres ou des joueurs et accumulent des gains énormes en pariant. Ces manipulations ne touchent pas que les grosses rencontres. Les matches de ligues inférieures sont aussi concernés.



Anne Kybourg